

L'expérience chinoise dans le développement de l'éducation de base et les problèmes auxquels la Chine doit faire face

QI Linqun

Zhongguo jiaoyu bao, « *Chinese Education Journal* »

A l'aube du XXI^e siècle, l'éducation a déjà connu un long développement en Chine. Elle est maintenant entrée dans une difficile phase de mutation, à savoir améliorer la qualité de l'éducation, en partant de la généralisation et du renforcement de l'éducation obligatoire pour s'orienter vers un développement axé sur le contenu éducatif. Au cours de cette phase, la Chine a déjà acquis quelques bonnes expériences, mais doit également faire des recherches sur les nombreux problèmes qui apparaissent. Cet article est divisé en deux parties : les expériences pouvant servir d'exemple et les problèmes à explorer.

I. Les expériences à partager

1. L'instauration et l'application active du plan général des « deux objectifs (à atteindre) » ont fait prendre à l'éducation chinoise le chemin du succès : « une grande éducation pour un pays pauvre. »

En 1986, la Chine a instauré la généralisation de l'éducation obligatoire pendant neuf ans. Quatorze ans après, en 2000, dans l'ensemble, la politique des « deux objectifs » est effectivement appliquée en Chine : la généralisation de l'éducation obligatoire pendant neuf ans et l'éradication de l'illettrisme chez les adultes. La mise en place d'un système de mesures politiques constitue l'expérience la plus importante de ce processus. Ce système consiste à rassembler les forces des pouvoirs publics et de la société toute entière sous la bannière de la généralisation de l'éducation obligatoire pendant neuf ans, à établir, autour des « deux objectifs », une série de mesures prévoyant les différents moyens de collecter des crédits pour l'éducation, à créer un mécanisme de vérification de la réception des « deux objectifs » afin de surveiller les tâches accomplies dans tous les domaines par chaque échelon administratif.

2. Etablir une stratégie de développement axée sur l'éducation obligatoire dans les zones rurales, afin de supprimer quelques problèmes-clés qui affectent, depuis longtemps déjà, le développement de l'éducation obligatoire dans les campagnes et ainsi pouvoir entamer un développement équilibré.

En 2004, la région Ouest s'est attaquée aux « deux objectifs », tout en déployant, dans les zones rurales, un projet d'éducation moderne à distance pour les écoles primaires et collèges. En 2005, le programme des « deux gratuits et une aide » (manuels gratuits, frais divers gratuits et aide financière modulée pour les pensionnaires) a été appliqué dans les cantons des zones rurales défavorisées, pour les écoliers et collégiens soumis à l'éducation obligatoire. En 2006, est sortie la nouvelle « Loi sur l'éducation obligatoire », il a été annoncé que dans les deux années suivantes, dans les zones rurales, tous les frais scolaires liés à l'éducation obligatoire seraient supprimés.

3. Appliquer pleinement le nouveau système de garantie des frais liés à l'éducation obligatoire dans les zones rurales, afin d'augmenter le niveau minimum d'éducation garanti en Chine.

Les dépenses liées à l'éducation obligatoire dans les zones rurales ont été complètement intégrées dans le budget de l'Etat, avec la mise en place d'un mécanisme de partage à la proportionnelle et par projet, tant au niveau central qu'au niveau local, puis la mise en application par les gouvernements provinciaux d'un dispositif axé sur les cantons de réalisation et de gestion des parts de budget attribuées.

Un système de « gestion financière prise en charge par les écoles » a été exploré et expérimenté et quatre grands objectifs ont été atteints : établissement du budget par les écoles, comptabilité effectuée par les écoles, fonds directement affectés aux écoles, contrôle financier directement pris en charge par les écoles.

4. Rééquilibrer la répartition des écoles primaires et des collèges dans les zones rurales et résoudre les difficultés des écoliers et des collégiens à être scolarisés ou à se rendre à l'école.

En 2000, après la généralisation de l'éducation obligatoire pendant neuf ans dans tout le pays, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans les zones rurales a diminué. Dans le même temps, l'accélération de la rurbanisation et le réajustement des divisions administratives des zones rurales a provoqué la diminution du nombre de villages, ce qui a poussé les écoles à fusionner et les administrations scolaires à se concentrer, à intégrer les ressources, à améliorer la qualité des équipes d'enseignants et de l'enseignement. Mais, ces changements positifs ont également donné naissance à de nouveaux problèmes : allongement du trajet scolaire et engorgement des pensionnats. C'est pourquoi il a été nécessaire de conserver des lieux d'enseignement et des écoles primaires garantissant aux écoliers en bas âge l'accès à un établissement scolaire proche, d'établir une éducation moderne à distance pour les écoles primaires et collèges des zones rurales et de fournir des ressources éducatives optimales aux écoles et points d'enseignement très éloignés, de renforcer en priorité parmi les infrastructures sociales la construction de pensionnats et de fusionner les écoles en respectant l'avis des habitants concernés.

5. Accélérer la mise en place d'une éducation axée sur les capacités personnelles, déterminer les objectifs et méthodologies de l'éducation.

Depuis 1999, l'accent est mis sur les compétences. Il s'agit d'encourager en priorité la créativité et les capacités pratiques des élèves, d'enseigner les valeurs morales, la réflexion, la culture, les sciences et le bien-être physique. Ces dernières années, les acquis ont été les suivants :

[1]. La notion d'éducation axée sur les compétences a été inscrite dans la Loi sur l'éducation obligatoire. D'un problème simplement éducatif, elle est alors devenue une volonté de l'Etat, ce qui a accru sa force motrice.

[2]. Grâce à la modification des programmes et au renforcement de l'éducation morale, la promotion de l'éducation axée sur les compétences a avancé d'un grand pas.

[3]. Plusieurs régions développées sur le plan de l'éducation sont passées à l'action et ont entrepris de nombreuses expérimentations très utiles en matière d'éducation axée sur les compétences.

[4]. Le Ministère de l'Education, s'appuyant sur la Loi sur l'éducation et s'inspirant des expériences réalisées à l'étranger, a effectué une synthèse des méthodes locales, établi des normes et expérimenté des méthodes de contrôle, renforcé la supervision et la vérification des travaux et activement fait la promotion d'une éducation axée sur les capacités personnelles.

II. Les problèmes à étudier

1. Comment résoudre le problème de l'éducation des enfants de migrants et garantir une éducation sûre et égale à chaque enfant ?

Conséquence de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la modernisation, le nombre de migrants allant en ville pour travailler ne cesse d'augmenter. Actuellement, ils représentent un dixième de la population chinoise. Leurs enfants, dont 6 millions environ suivent leurs parents en ville et 22 millions restent à la campagne, représentent près d'un cinquième des enfants bénéficiant de l'éducation obligatoire. Pour les enfants qui ont suivi leurs parents en ville, le principe actuel consiste à se concentrer sur les écoles primaires et collèges publics de leur lieu d'arrivée ; or, le nombre d'écoles publiques reconnues par l'Etat ne peut pas satisfaire la demande. Par ailleurs, et certaines écoles privées réservées aux enfants de migrants connaissent encore de nombreux problèmes : difficultés financières, infrastructure en mauvais état et faible niveau d'enseignement. Les enfants restés dans les campagnes, privés de l'attention de leurs parents et de l'éducation familiale, présentent des problèmes extrêmement préoccupants de croissance et de développement.

Les pouvoirs publics ont pris conscience du fait que l'éducation des enfants restés dans les campagnes et des enfants qui ont suivi leurs parents migrants est un chantier qui doit mobiliser le système social dans son ensemble et qu'il est difficile de résoudre ce problème en comptant seulement sur tel ou tel ministère, région ou organisme. Dans le même temps, les gouvernements locaux des régions d'où part l'exode rural doivent renforcer le suivi et la surveillance de l'éducation des enfants de migrants. En ce qui concerne le développement des enfants restés à la campagne, en plus des mesures ciblées adoptées par les écoles et gouvernements pour régler au fur et à mesure de leur apparition les difficultés dans leurs études et leur vie matérielle et psychologique, il faut solliciter la participation active de toute la société et expérimenter des mécanismes prodiguant de l'attention aux enfants laissés à la campagne. Néanmoins, pour que ces propositions se concrétisent dans la pratique, il nous faudra à la fois nous inspirer des expériences des autres et procéder nous-mêmes à des expérimentations efficaces.

Mais sur le fond, aucune solution réellement efficace n'a été trouvée pour résoudre les défis posés par les migrants ; de plus, la situation s'aggrave encore, cette population flottante continue de croître de façon anarchique. Pour garantir le droit fondamental à l'éducation obligatoire de base et les droits et intérêts légaux des travailleurs venus des campagnes, il est du devoir des villes de s'occuper davantage des enfants de migrants déjà venus en ville. Mais, pour l'instant, il n'existe pas encore de plan structurel à long terme en ce sens. Aujourd'hui, la Chine se retrouve avec les mêmes difficultés que celles rencontrées par l'ancien système d'éducation obligatoire face aux nouvelles circonstances, système dans lequel la responsabilité reposait essentiellement sur les collectivités locales. Le système actuel est local, ce qui rend indispensable le travail d'équilibrage et de réajustement des intérêts interrégionaux. Pour cela, il faut un système d'assimilation des nouveaux résidents, pour que les ouvriers paysans arrivés en ville puissent devenir de nouveaux résidents de ce lieu dès leur arrivée et intégrer le plan d'éducation obligatoire des autochtones. Mais il est impossible de planifier l'assimilation des nouveaux arrivants comme on pourrait planifier la distribution de nourriture. L'assimilation des populations flottantes créerait de nouveaux problèmes sociaux, notamment une surcharge environnementale et énergétique causée par l'expansion des villes. Certains ont proposé d'instaurer un système de bons d'études pour que le système éducatif chinois puisse faire bénéficier de l'éducation obligatoire tous les enfants dès leur arrivée, mais une telle proposition est pour l'instant impossible à planifier, surtout dans les moyennes et grandes villes. Ainsi, dans les villes situées dans l'Archipel de Nansha où s'est tenue la dernière réunion sur le sujet ou la ville de Dongguan qui sont en quelque sorte « assiégées » par la campagne, les populations d'origine rurale sont au moins dix fois plus nombreuses que les résidents locaux et le nombre d'écoles reste toujours déficitaire malgré la construction régulière de nouvelles écoles. Comment pouvoirs publics et gouvernements locaux doivent-ils procéder face à des contradictions aussi brutales ? sur quels principes doivent-ils se reposer ? Le problème auquel nous devons faire

face est immense.

2. Comment, dans ce nouveau contexte, résoudre le problème de l'abandon des études, comment augmenter le taux des élèves toujours scolarisés et comment garantir un cycle d'éducation obligatoire complet à chaque enfant ?

Plusieurs années d'enquête ont révélé que l'abandon des études imputable à la pauvreté des familles ne cesse de diminuer. Grâce à l'amélioration du système de subventions et à la création des mécanismes adéquats, ce problème est peu à peu devenu secondaire. Désormais, l'abandon de la scolarité, phénomène plus répandu au niveau du collège, est de plus en plus imputable aux difficultés scolaires et au rejet des études. Les facteurs impliqués sont bien évidemment très complexes, mais le problème qui ressort est la qualité de l'enseignement dans les collèges et écoles primaires. La relation entre professeurs et élèves est le premier aspect de cette question. En effet, il est possible que les attaques et critiques des enseignants envers leurs élèves soient excessives. L'autre aspect, encore plus important, est le manque, à l'école primaire, de bases solides en matière de connaissances, ce qui rend les collégiens incapables de suivre l'augmentation brutale du niveau de connaissances. Les élèves ne comprennent plus et ne sont plus motivés. Selon les enquête et analyse réalisées par le Ministère chinois de l'Éducation, 40 % des élèves n'ont pas obtenu la moyenne en chinois, mathématiques et langue étrangère, au dernier examen passé avant d'abandonner l'école. Actuellement, en ce qui concerne les relations entre enseignants et élèves, en juin 2007, la nouvelle Loi de protection des mineurs a été appliquée et des normes législatives qui régissent le comportement des enseignants envers leurs élèves ont été créées. Pour remédier au second problème, il faut agir sur la qualité de l'éducation obligatoire, en particulier dès l'école primaire et faire baisser les abandons de scolarité au niveau du collège. Mais, il reste encore beaucoup de chemins à explorer.

3. Comment faire pour que l'éducation obligatoire pendant neuf ans s'étendent aux deux extrémités, pour qu'elle se développe davantage en profondeur et en ampleur ? Comment étendre la couverture de l'éducation obligatoire et améliorer sa qualité ?

Jusqu'en 2020, l'Etat va encourager les régions qui le peuvent à adopter progressivement une éducation obligatoire pendant quinze ans. Il est prévu d'ajouter au cycle actuel de neuf ans, trois années après le collège et trois années d'école maternelle. C'est l'objectif visé, mais la réussite de cette entreprise dépend de la qualité et du développement de l'éducation pendant les neuf années de scolarisation obligatoire et du développement de l'enseignement dans les lycées et maternelles. Ces dernières années, les écoles maternelles ont diminué. En effet, à cause de l'ajustement de la répartition des écoles primaires dans les zones rurales, beaucoup d'écoles primaires et de lieux d'enseignement ont disparu, suivie des classes de maternelles qui y étaient rattachées. Cette diminution est due également au démembrement des entreprises en ville : le nombre de garderies prises en charge par les entreprises ont fortement diminué. Mais ces dernières années, suite à l'émergence de l'enseignement privé, les écoles maternelles ont repris de la vigueur et sont devenues incontournables : en effet, elles représentent plus de 90 % de l'ensemble des écoles privées. Mais leurs gestion et normalisation constituent un défi à relever pour les pouvoirs publics. Dans le Hebei, après l'ajustement de la carte scolaire dans les zones rurales, les ressources excédentaires des écoles primaires ont été allouées aux maternelles et certains enseignants du primaire ont été affectés dans les écoles maternelles, créant ainsi un système d'enseignement préscolaire centré sur le gouvernement local. La forte diminution de la population des écoles primaires qui a suivi l'ajustement de la carte scolaire, a permis à l'enseignement préscolaire de se développer. Dans le Zhejiang, les autorités locales ont adopté une série de mesures pour soutenir et

aider le développement des écoles privées. Ce sont deux voies possibles. Au niveau du lycée, hormis la création d'un système de subventions pour les élèves dont les familles connaissent des difficultés financières, la Chine plus doit encore faire face à de nouveaux défis de taille et au problème de l'ajustement de la carte scolaire.

4. Comment garantir le traitement et le statut du corps enseignant, comment susciter leur intérêt professionnel, comment améliorer leurs capacités et leur niveau, comment augmenter leurs dynamisme et motivation pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement ?

Il est indéniable qu'après les réformes et l'ouverture et en particulier au cours de ces cinq dernières années, la vie, le travail et le développement des enseignants chinois ont connu de grandes améliorations, comme par exemple, le programme des postes à pourvoir dans les zones rurales, le programme de formation des enseignants en master, la réforme intégrale du système de distribution des revenus des enseignants, l'éducation gratuite pour les étudiants d'écoles normales. Mais, ce sont les problèmes qui existent toujours qui attirent notre attention. Ces problèmes se traduisent dans le traitement et le salaire, dans la garantie de soins, le logement et les conditions de travail. Par exemple, les revenus des enseignants sont toujours faibles, et accusent une absence de garantie minimale en matière d'aides financières ainsi que des écarts interrégionaux et entre villes et campagnes très marqués, les conditions de travail des enseignants sont mauvaises, les enseignants ne sont pas assez nombreux dans les zones rurales, la structure des âges et la répartition des matières enseignées ne sont pas équilibrées, les compétences sont insuffisantes et les difficultés nombreuses, les frais de scolarité et le surcharge des cours les empêchent de se former. Pour résoudre les problèmes des enseignants dans leur vie et leur profession grâce au renforcement de la législation, de l'amélioration des mesures politiques et de la rationalisation des mécanismes de travail, il faudra encore beaucoup apprendre des pays voisins et multiplier les expérimentations.

5. Comment modifier le système éducatif axé sur les examens et focalisé uniquement sur la proportion des étudiants à monter en classe supérieure ? Comment mettre en place une éducation axée sur les compétences, dont le but est de développer la créativité et les capacités pratiques et de façon égale les valeurs morales, l'intelligence, la constitution physique et l'art ?

En juin 2006, le troisième article de la nouvelle Loi sur l'éducation obligatoire stipule que l'éducation obligatoire doit appliquer les principes éducatifs du pays, mettre en place une éducation axée sur les compétences, augmenter la qualité de l'enseignement, faire que les enfants en âge d'être scolarisés et les adolescents développent complètement valeurs morales, intelligence et constitution physique, bases de la formation des futurs travailleurs pour le socialisme ayant des idéaux, des principes moraux, de la culture et de l'autodiscipline. En faisant de l'éducation axée sur les compétences un projet national, on vise les problèmes suivants : la surcharge de travail scolaire causée par le système de l'éducation axée uniquement sur les examens et le passage dans une classe supérieure, les problèmes en matière de pensée et de valeurs morales qui y sont imputables, les problèmes psychologiques et la fragilité de la créativité et de la pensée autonome. Il est nécessaire de garder l'éducation morale au premier plan et d'en faire une tâche fondamentale de l'éducation, d'approfondir la réforme du modèle de formation, de renforcer la formation de la créativité et des capacités pratiques des élèves. Il faut davantage appliquer le principe de « la santé avant tout », garantir aux élèves une heure d'activités physiques par jour, former les élèves à une ou deux disciplines sportives afin que le sport devienne une habitude quotidienne, renforcer l'éducation artistique, approfondir la réforme des manuels et programmes scolaires de base, exploiter complètement le rôle positif du système des évaluations et examens, approfondir la réforme du système des évaluations et examens, renforcer les liens étroits existant entre l'école, la famille et la

société, créer une atmosphère favorable et réunir toutes les forces de la société pour promouvoir l'éducation axée sur les compétences. Pour trouver d'autres moyens de mettre en place une éducation axée sur les compétences, la Chine doit encore s'inspirer des méthodes des autres pays.

6. Comment atteindre une éducation égalitaire ? Comment faire pour que toutes les écoles deviennent aptes et pour que chaque enfant bénéficie d'un cycle d'études complet ?

En juin 2006, le sixième article de la nouvelle Loi sur l'éducation obligatoire stipule que le Conseil des affaires d'Etat et les gouvernements au niveau du canton et au-dessus doivent distribuer de façon rationnelle les ressources allouées à l'éducation, améliorer les faibles conditions de travail dans les écoles et prendre des mesures pour garantir l'application de l'éducation obligatoire dans les régions concentrant les minorités nationales et dans les zones rurales et pour que les enfants en âge d'être scolarisés et les adolescents handicapés ou issus d'un milieu défavorisé puissent bénéficier de l'éducation obligatoire. L'Etat organise et encourage l'aide et le soutien des zones développées aux zones sous-développées pour appliquer l'éducation obligatoire. Promouvoir le développement équilibré de l'éducation obligatoire est devenu une volonté d'Etat. Ainsi, l'importance du développement équilibré pour l'éducation chinoise est mise en exergue, mais aussi les difficultés à résoudre ce problème. Les pouvoirs publics ont pour objectifs de rationaliser davantage la distribution des ressources allouées à l'éducation obligatoire en trois ou cinq ans. Pour ce faire, ils doivent supprimer les écoles trop faibles dans les grandes et moyennes villes, réduire de façon significative les écarts entre les écoles, empêcher les élèves de choisir leur établissement pendant l'éducation obligatoire, étendre la généralisation des standards de travail dans les établissements en zones rurales, améliorer la situation de l'enseignement des populations défavorisées dans les régions pauvres où les conditions de travail sont mauvaises. Ainsi, les problèmes de scolarisation imputables aux difficultés d'accès aux établissements scolaires ou aux frais d'éducation trop élevés seront résolus dans l'ensemble. Pour cela, il faut se pencher sur la répartition des ressources allouées à l'éducation, et en particulier sur la rationalisation de la répartition des ressources publiques. Les écoles ou classes prioritaires ne devront plus exister et la priorité est donnée désormais à la réhabilitation des écoles jugées trop faibles. D'autre part, pour renforcer l'éducation et l'enseignement des écoles jugées trop faibles, pour que davantage d'écoles soient aptes et pour que chaque enfant puisse bénéficier de l'éducation obligatoire dans son intégralité, il faut instaurer des normes d'éducation minimales au niveau de chaque collectivité locale, avant que l'Etat ne crée à son tour des normes unifiées qui feront office de garantie minimale. Quand on parle d'égalité, il ne s'agit point de redistribuer ou de niveler les ressources existantes mais de réhabiliter les écoles jugées inaptées. Les problèmes que la Chine doit résoudre sont les suivants : Comment faire en sorte que la croissance bénéficie prioritairement aux maillons faibles ? Comment établir un système unifié des normes de travail dans un pays aussi grand que la Chine ?

7. Comment construire un système d'évaluation et de supervision, surveiller étroitement l'exécution et les politiques en matière d'éducation, améliorer la qualité et le niveau de développement de l'éducation ?

La construction d'un système moderne de supervision de l'éducation a, depuis le début de la mise en place de l'éducation obligatoire, suivi d'une succession de réformes et l'amélioration progressive du développement de l'éducation. La France est le premier pays à avoir créé un système de supervision qui a désormais 200 ans d'histoire. Depuis 1852, le recteur est nommé ou destitué par le Ministre de l'éducation, par décret du Président de la République. Le système de supervision de l'éducation est une composante indispensable du système d'éducation moderne. Les expériences du passé ont démontré que, pour que l'éducation se développe effectivement, il ne suffit pas de

décider des réformes et de promulguer des mesures, il faut surveiller étroitement l'exécution et les mesures prises et évaluer de façon rationnelle la qualité et le niveau de développement de l'éducation. Aujourd'hui, la Chine fait face à quatre grands problèmes : les responsabilités en matière de garantie de la supervision de l'éducation sont plus importantes ; le système d'évaluation est orienté vers le besoin urgent de mettre en place une éducation axée sur les compétences ; le travail de normalisation des tâches et des comportements s'alourdit ; il faut élaborer un système de contrôle et de communication dans les plus brefs délais. C'est pourquoi nous devons :

- [1]. Construire un système objectif de normes d'évaluation ;
- [2]. Etablir un système de supervision de la qualité et du niveau de développement de l'éducation ;
- [3]. Modifier et réinventer les mécanismes de travail de supervision de l'éducation ;
- [4]. Augmenter le niveau de professionnalisme des équipes chargées de la supervision ;
- [5]. Créer au plus vite des lois sur le travail de supervision de l'éducation ;
- [6]. Construire une équipe nationale compétente chargée de superviser l'éducation.

Aujourd'hui, tous ces projets sont en cours, mais les problèmes rencontrés lors de la mise en pratique sont nombreux. C'est pourquoi nous espérons entendre les expériences de nos confrères.

<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>

